F.715, « la Mare des Saules », Allonnes (28)

Sacha Kacki (Department of Archaeology, Durham University, UMR 5199 PACEA) et François Capron (Inrap)

Identification du site et de la sépulture : F.715, « la Mare des Saules », Allonnes
Département : Eure-et-Loir
Datation de la sépulture : 630-770 (période : haut Moyen Age)
Références bibliographiques :

Capron et al. 2013
CAPRON F., KACKI S., VANDERHAEGEN B., CANNY D., CARRON D., COUSSOT C., FOURNIER L., HENRI D., LIEGARD S., MILLET S., A. NOTERMAN A., POULLE P., PRADAT B., ROBIN B., SAUTEREAU A., TANE F., *Eure-et-Loir, Allonnes, La Mare des Saules - Lieux d'inhumations, habitats et édifice religieux du haut Moyen-Âge à l'époque contemporaine*, Rapport de fouille, Pantin : Inrap Centre Ile-de-France.
Kacki, **Capron 2017**
KACKI S., CAPRON F., « Les sarcophages de plâtre d'Allonnes (Eure-et-Loir) : un enrichissement de la chrono-typologie funéraire régionale », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 56, URL : http://journals.openedition.org/racf/2509 [lien valide au 3 février 2018].

Cette sépulture est issue d'un ensemble funéraire satellite à une grande nécropole à rangées du haut Moyen Âge. Cet ensemble a livré six inhumations en sarcophages de plâtre dont les degrés de conservation sont globalement mauvais. Une datation au radiocarbone a été réalisé sur le squelette le mieux conservé qu'aient livré ces contenants funéraires. Dans le cadre de la présente notice, nous présentons uniquement les caractéristiques de cette tombe. Les informations concernant les autres sépultures sont consultables dans un article de revue librement accessible sur internet (Kacki, Capron 2017).

La fosse sépulcrale, de plan légèrement trapézoïdal, est de grandes dimensions (L. : > 2 m ; l. : 0,40 ; prof. : 0,20). Au moment de sa découverte, le contenant était fortement dégradé. Il n'en subsistait que la partie inférieure, à savoir le fond de la cuve et le départ des parois. Aucun vestige de couverture n'était conservé.

Ce mauvais état de conservation a grandement limité les observations typologiques réalisables. Ainsi, certaines caractéristiques du sarcophage, telles que ses dimensions, n'ont pas pu être précisées. Ce contenant adoptait une forme trapézoïdale marquée. La présence d'espaces entre les parois et les bords du creusement exclut que l'on soit en présence d'une fosse plâtrée et indique que le sarcophage corresponde à un contenant moulé. Son état ne permet pas de déterminé s'il a été construit dans ou hors de la fosse.

L'observation n'a révélé aucun aménagement architectural, pas plus que de motif moulé ou gravé dans le plâtre pouvant servir de décor aux parois. L'unique spécificité identifiée concerne le fond de la cuve de ce sarcophage, qui présente, à mi-distance entre ses parois latérales, un orifice circulaire de 5 cm de diamètre (servant à l'écoulement des fluides ?).

La datation de cette tombe par le radiocarbone donne une fourchette comprise entre 630 et 770 de notre ère. La typologie du mobilier mis au jour dans deux sarcophages de plâtre voisins[1] et la comparaison avec l'usage de ce type de contenant en dehors de la région permettent de proposer l'hypothèse d'une inhumation dans le courant de la seconde moitié du VIIe s.

Pour citer cette notice :
Kacki S., Capron F. « F715, « la Mare des Saules », Allonnes (28) » in *Typo-chronologies des tombes à inhumation*, publié le 07/02/2018, https://gaaf11.hypotheses.org/496.

[1] Il est attribué au MR3 de la chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien établie par Legoux, Périn et Vallet soit entre les années 660 et 710 de notre ère.

Document 1 :
Vue générale d'une partie de l'ensemble funéraire. Les cuves de trois sarcophages de plâtre et d'un sarcophage de pierre cohabitent avec des fosses sépulcrales dépourvues d'architecture pérenne. Cliché : F. Périllaud, Inrap.

Document 2 :
Sarcophage de plâtre mis au jour dans la tombe F715. Le fond de la cuve présente un orifice circulaire (flèche). Cliché : F. Périllaud, Inrap.